AR Prefecture

047-200068922-20241209-1202024-DE Reçu le 11/12/2024



Département de Lot et Garonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS - Séance du 09 décembre 2024

Nombre de membres du conseil : 46 Quorum : 24

En exercice: 46

Présents à la réunion (à l'ouverture) : 37 Date convocation : 03/12/2024 Pouvoirs de vote : 3 Date d'affichage : 03/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre, à dix-sept heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis à la salle des fêtes de Lusignan Petit, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales.

Délibération n°120-2024 – Administration générale / Gouvernance CIAS – Election d'un représentant au Conseil d'Administration

Annexe 2 : courrier Madame Valérie Bidet

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture : 11/12/2024 Publication : 11/12/2024

Commune	Nom - Prénom	Présent	Suppléé par	Pouvoir à	Observation	Excusé	Absent
	GIRARDI Christian	Х					
AIGUILLON	LARRIEU Catherine	Х					
	LE MOINE Éric	Χ			Arrivée à 17h55-Délibération120-2024		
	ROSSET Lise	Х					
	LAFON Alain	Х					
	BIDET Valérie						Χ
	MELON Christophe	Х					
	BEUTON Michèle	Х					
	JACOB Joël	Х					
	LEVEUR Brigitte	Χ					
	PEDURAND Michel			Χ	Pouvoir à LEVEUR Brigitte		
AMBRUS	LAFOUGERE Christian	Х					
BAZENS	CASTELL Francis	Х					
BOURRAN	PILONI Béatrice	Х					
CLEDIA CALL DESCOUR	CAUSERO J-Pierre	Х					
CLERMONT-DESSOUS	ORLIAC Dominique	Х					
COURS	JANAILLAC Nicolas	Х					
	MASSET Michel						Χ
DAMAZAN	ROSSATO Stéphane	Х					
	AGOSTI Christine	Χ			Arrivée à 17h55-Délibération120-2024		
FREGIMONT	PALADIN Alain	Х					
GALAPIAN	LEBON Georges	Х					
GRANGES/LOT	BOÉ J-Marie	Х					
LACEPEDE	CASSAGNE Sophie					Χ	
LAGARRIGUE	JEANNEY Patrick	Х					
LAUGNAC	LABAT Jocelyne	Х					
LUSIGNAN-PETIT	LAGARDE Philippe	Х					
MADAILLAN	DARQUIES Philippe	Х					

AR Prefecture

047-200068922-20241209-1202024-DE Reçu le 11/12/2024

MONHEURT	ARMAND José	Χ					
MONTPEZAT d'AGENAIS	SEIGNOURET Jacqueline	Χ					
NICOLE	COLLADO François	Χ					
	LARROY Jacques	Χ					
PORT-STE-MARIE	GENTILLET J-Pierre	Χ					
	ARCAS Elisabeth	Χ					
	LIENARD Pascale			Χ	Pouvoir à LARROY Jacques		
DD A VCC A C	BOUSQUIER Philippe	Χ					
PRAYSSAS	RUGGERI Aldo	Χ					
PUCH d'AGENAIS	MAILLE Alain	Χ					
RAZIMET	TEULLET Daniel	Χ					
SAINT-LAURENT	CLUA Guy	Χ			Départ à 19h35		
SAINT-LEGER	SAUBOI Bernard	Χ					
SAINT-LEON	BUGER Nathalie	Χ			Supplée par GERON Mauricette jusqu'à 17h55 - Délibération 120-2024		
SAINT-PIERRE de BUZET	YON Patrick			Χ	Pouvoir à CASTELL Francis		
SAINT-SALVY	VISINTIN Jacques						Χ
SAINT-SARDOS	MEROT Marie-Thérèse	Χ					
SEMBAS	LASCOMBES Aurore	Χ					
Soit, pour ce	tte séance :	3	9	3		1	3

A été nommée Secrétaire de séance : Madame Béatrice Piloni

Délibération n°120-2024 – Administration générale / Gouvernance **CIAS – Election d'un représentant au Conseil d'Administration**

Annexe 2 : courrier Madame Valérie Bidet

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture : 11/12/2024 Publication : 11/12/2024

Vu l'article 5 des statuts du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) prévoyant notamment que :

« Le Conseil d'Administration est présidé par le Président de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas et comprend, outre ce dernier 10 membres répartis en deux collèges :

- Pour le premier collège, 5 représentants de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas élus au scrutin majoritaire à deux tours de liste au vote à bulletin secret, parmi le conseil communautaire et par celui-ci.
- Pour le second collège, 5 membres nommés par le Président de la Communauté de Communes par arrêté, parmi les personnes participantes à l'aide au maintien à domicile des personnes âgées et œuvrant dans le développement des foyers-logements ou des personnes de la société civile intéressées. »

Considérant la démission de Madame Valérie Bidet en tant que membre du collège des élus au conseil d'administration du CIAS,

Madame Catherine Larrieu se porte candidate,

Après appel à candidature,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré

42 Voix pour -0 Voix contre - 0 Abstention

2/3

AR Prefecture

047-200068922-20241209-1202024-DE Reçu le 11/12/2024

- 1. Déclare élue en qualité de membre du Collège élus Madame Catherine Larrieu;
- 2. Rappelle la liste des membres du Conseil d'administration du CIAS :

Collège élus					
BOUSQUIER Philippe					
LABAT Jocelyne					
LARRIEU Catherine					
MEROT Marie-Thérèse					
PALADIN Alain					

Pour copie certifiée conforme,

Le Président, José Armand La secrétaire de séance, Béatrice Piloni